



## Appel à participation : forum du projet Ecoquartier de l'Etoile

Le Forum du Projet de l'Ecoquartier de l'Etoile démarre le 21 janvier 2023 pour 3 sessions en 2023 et 2024.

Instance de participation et d'échanges, le Forum du Projet regroupe une multiplicité d'acteurs du territoire et vous invite à partager vos réflexions pour enrichir le projet urbain.

*Publié le 13 octobre 2022*

L'Ecoquartier de l'Etoile, véritable démonstrateur de la « la ville de demain », s'étendra sur 19 hectares et reliera les communes d'Ambilly, Ville-la-Grand et Annemasse.

A terme, ce sera 3 hectares d'espaces publics, 1500 logements, des bureaux, des espaces de formation, plusieurs équipements et commerces qu'offrira l'Ecoquartier de l'Etoile, pour vivre, travailler, étudier, ou encore se loger.

A l'occasion de l'arrivée des premiers habitants en 2021 et dans la perspective de la livraison définitive du quartier en 2031, Annemasse Agglo et l'aménageur UrbanEra, en partenariat avec les communes d'Ambilly, Ville-la-Grand et Annemasse, souhaitent créer une instance participative pour mener des réflexions sur le projet urbain en associant les habitants, les riverains et les acteurs du territoire : le **Forum du projet**.

## Qu'est ce que c'est qu'un Forum du projet ?

La Forum du projet, c'est d'abord la volonté de mettre en place une instance réunissant les différents acteurs.trices du territoire, ceux qui vont faire et vivre le quartier, pour enrichir le projet urbain. Instance consultative, participative et contributive, le Forum a été créé pour réfléchir collectivement à l'activation du futur Ecoquartier de l'Etoile, de ses pieds d'immeubles, de ses espaces publics. Tout au long du projet, les sessions du Forum du projet traiteront de thématiques qui permettront de qualifier et préparer l'animation des espaces clefs du quartier.

Les temps de Forum pourront prendre **différentes formes** :

- Ateliers participatifs
- Visites, balades urbaines
- Retours d'expériences, échanges et réflexions...

## Quelles sont les conditions de participations ?

> L'ensemble des participants doivent avoir un lien avec l'Ecoquartier de l'Etoile : habitants, usagers au quotidien ou ponctuel, riverains, travailleurs, étudiants ... > L'âge minimum pour participer est de 15 ans / les mineurs doivent justifier d'une autorisation parentale et fournir une décharge de responsabilité signée > Les candidats ayant un mandat politique en cours ne sont pas autorisés à participer au Forum du Projet > Les candidats s'inscrivant dans une procédure judiciaire en cours avec le projet urbain (en tant que personne physique ou morale) ne sont pas autorisés à participer au Forum du Projet.

Plus d'informations sur le site : [Ecoquartier Etoile](#) 



Formulaire de candidature : [Lien vers le site de l'Ecoquartier Etoile](#) 

**ANNEMASSE**  
à vivre ensemble  
☎ 04 50 95 07 00

MAIRIE D'ANNEMASSE  
BP 530  
74107 Annemasse cedex

HORAIRES :  
Du Lundi au Vendredi :  
9h > 12h & 13h30 > 17h